



ÉGLISE de LIÈGE

97^e année • n°5 • Septembre-octobre • September-Oktober 2019

Mot de l'évêque

.....
**Saison de la création
et envoi en mission**



Photo: Brandi Ibrao.

Wort des Bischofs

.....
**Jahreszeit der Schöpfung
und missionarischer Auftrag**



Saison de la création et envoi en mission

Chers Frères et Sœurs,

Septembre et octobre vont nous faire démarrer l'année pastorale sur les chapeaux de roue! Septembre autour de l'écologie, octobre autour de la mission!

En effet, le pape François a recommandé que le 1^{er} septembre soit reconnu comme *Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création* et que le mois de septembre soit considéré comme une *Saison de la création*, qui s'étend jusqu'à la fête de saint François, le 4 octobre. C'est pourquoi les évêques de Belgique ont écrit une lettre à ce sujet le 10 juillet

et l'ont intitulée: « Une saison de la création: créer un avenir pour la terre et tous ses habitants » (disponible sur le site Cathobel). Ils nous invitent à prendre au sérieux la question écologique et à nous engager à ce sujet.

Nous assistons à un réchauffement climatique: rappelons-nous les canicules de cet été. Nous apprenons que des espèces animales et végétales de notre planète sont en train de disparaître. Il faut donc élaborer des plans climatiques courageux et ambitieux, tant dans notre pays qu'au sein de l'Union européenne, pour sauver la vie des générations actuelles et futures. « Même si le temps presse, nous pouvons sortir de la spirale de mort qui aspire notre monde. Le temps pour la création est une chance qui nous est offerte de soutenir cette perspective exigeante et de créer un avenir pour la terre et tous ses habitants ». J'invite les UP et les groupes de chrétiens à travailler ces sujets en groupe, en utilisant les outils préparés sur ce sujet, en particulier la veillée de prière proposée par le groupe de *Chrétiens en transition* du diocèse de Liège, soutenu par Entraide et Fraternité.



Photo: Markus Spiske

Ceci nous branche sur le thème de la mission. Dès le 17 septembre, fête de saint Lambert, elle sera à l'ordre du jour grâce à la présentation publique du Comité de soutien de la *Fondation Saint-Lambert* lors de la messe de 18h à la cathédrale. Cette fondation a pour but de promouvoir la transmission de la foi chrétienne, spécialement chez les jeunes, et de mettre en valeur le patrimoine religieux et culturel liégeois. En effet l'avenir de la foi se base sur l'expérience chrétienne, ancrée dans notre culture locale. La Fondation veut stimuler cette transmission de la foi en recueillant des fonds à cette fin (*Fondation Saint-Lambert*, BE32 3631 8039 6802).

Le mois d'octobre est proclamé *Mois extraordinaire de la mission* par le pape François, à l'occasion du centenaire de l'encyclique missionnaire de Benoît XV publiée en 1919, *Maximum illud*. Celle-ci a été la base du développement de nombreuses Églises hors d'Europe. *Missio* nous invite tout particulièrement à développer des attitudes missionnaires, en nous inspirant du thème *Baptisés et envoyés*. C'est pourquoi je célébrerai cela par une messe à la cathédrale le 6 octobre et j'invite chaque communauté chrétienne à prendre une initiative missionnaire en ce mois d'octobre.

Déjà en août dernier, j'ai trouvé cette dimension missionnaire dans le pèlerinage diocésain à Lourdes, avec près de 1000 personnes. Cette année il



Octobre
2019

était prêché par Caroline Werbrouck, déléguée épiscopale à la santé, et par Xavier Lambrecht, aumônier de prison à Lantin. Il était organisé par l'abbé Baudouin Charpentier et toute l'équipe du pèlerinage diocésain. De nombreux nouveaux pèlerins y ont participé, manifestant ainsi que ce pèlerinage est une expérience d'Église extraordinaire.

Dans cette perspective d'élan missionnaire, je publierai incessamment une lettre pastorale pour faire le point sur notre situation d'Église aujourd'hui et pour nous inciter à témoigner de notre foi de façon renouvelée.

Dans cet esprit, je souhaite à tous de pouvoir commencer avec joie et intensité cette nouvelle année pastorale, avec la conviction que l'annonce de l'évangile ouvre un avenir de bonheur pour l'humanité.

*† Jean-Pierre Delville,
votre évêque*

Jahreszeit der Schöpfung und missionarischer Auftrag

.....
Liebe Brüder und Schwestern,

September und Oktober lassen uns das neue Pastoraljahr mit Volldampf beginnen! September wegen der ökologischen Thematik, Oktober wegen der Weltmission!

Papst Franziskus empfahl, den 1. September zum *Weltgebetstag für die Bewahrung der Schöpfung* zu erklären und den Monat September als eine „Jahreszeit der Schöpfung“ zu betrachten, die sich bis zum Fest des heiligen Franziskus am 4. Oktober erstreckt. Aus diesem Grund haben die belgischen Bischöfe am 10. Juli einen Brief veröffentlicht mit dem Titel: „Eine Jahreszeit der Schöpfung: Eine Zukunft schaffen für die Erde und alle ihre Bewohner“ (verfügbar auf der Website von Cathobel). Sie laden uns ein, die ökologischen Probleme ernst zu nehmen und uns diesbezüglich zu engagieren.

Die Klimaerwärmung ist eine Tatsache: denken wir an die Hitzewellen dieses Sommers. Wir stellen fest, dass viele Tier- und Pflanzenarten unsres Planeten vom Aussterben bedroht sind. Mutige und ambitionierte Pläne, das Klima zu retten, sind nötig, sowohl in unserem Land wie auch in der Europäischen Union, um das Leben der jetzigen und zukünftigen Generationen zu retten. „Selbst wenn die Zeit abläuft, können wir immer

noch aus der Spirale des Todes herauskommen, die unsere Welt aufsaugt. Die Zeit für eine Neu-Schöpfung ist unsere Chance, diese anspruchsvolle Perspektive zu unterstützen und eine Zukunft für die Erde und alle ihre Bewohner zu schaffen.“ Ich lade die Pfarrverbände und andere christliche Gruppen ein, diese Themen in der Gruppe zu behandeln und die für diesen Zweck vorbereiteten Werkmaterialien zu benutzen, vor allem den Gottesdienst, der von der Gruppe *Chrétiens en Transition* des Bistums Lüttich, mit Unterstützung von *Miteinander Teilen*, ausgearbeitet wurde.

Das bringt uns zum Thema der Mission. Ab dem 17. September, Fest des heiligen Lambertus, steht sie auf dem Programm unseres Bistums. An diesem Tag, während der Messe um 18 Uhr in der Kathedrale, wird das Unterstützungskomitee der Sankt-Lambertus-Stiftung öffentlich vorgestellt. Diese Stiftung möchte die Verbreitung des christlichen Glaubens vor allem bei den jungen Menschen fördern und die religiösen Kulturgüter Lüttichs zur Geltung bringen. Tatsächlich

basiert die Zukunft des Glaubens auf der christlichen Erfahrung, die auch in der hiesigen Kultur verankert ist. Die Stiftung möchte diese Weitergabe des Glaubens durch Spendenaktionen fördern (*Sankt-Lambertus-Stiftung*, BE32 3631 8039 6802).

Papst Franziskus hat den Oktober zum „*außergewöhnlichen Missionsmonat*“ erklärt, ausgehend vom hundertjährigen Jubiläum der Missionsenzyklika von Benedikt XV, die 1919 veröffentlicht wurde: *Maximum illud*. Ihr ist es zu verdanken, dass sich zahlreiche Ortskirchen außerhalb Europas entwickeln konnten. *Missio* lädt uns ein, selber missionarisch tätig zu werden, indem wir uns vom Thema „*Getauft und ausgesandt*“ inspirieren lassen. Deshalb werde ich am 6. Oktober eine Messe in der Kathedrale feiern, und ich lade jede Christgemeinde ein, während diesem Monat Oktober eine konkrete missionarische Initiative zu ergreifen.

Bereits letzten August habe ich diese missionarische Dimension bei der Diözesanpilgerfahrt nach Lourdes mit fast 1.000 Teilnehmern entdeckt. In diesem Jahr wurde sie von Caroline Werbrouck, Diözesanbeauftragte für die Gesundheit, und Xavier Lambrecht, verantwortlich für die Seelsorge im Gefängnis von Lantin, geleitet. Die Lütticher Wallfahrt wurde von Baudouin Charpentier und seinem Team organisiert. Viele neue Pilger haben daran teilgenommen. Dies



Logo der Sankt-Lambertus-Stiftung
von Lüttich

zeigt, dass die Pilgerfahrt eine außergewöhnliche kirchliche Erfahrung ist.

Im Rahmen dieser Missionsthematik werde ich sehr bald einen Hirtenbrief veröffentlichen, in dem ich die Situation der Kirche von heute bewerten und uns einladen möchte, in neuen Formen von unserem Glauben Zeugnis abzulegen.

In diesem Sinne wünsche ich allen, dieses neue Pastoraljahr mit Freude und Intensität beginnen zu können, mit der Überzeugung, dass die Verkündigung des Evangeliums der Menschheit eine glückliche Zukunft verheißt.

*† Jean-Pierre Delville,
Ihr Bischof*

Septembre - September 2019

1 ^{er}	Liège, cathédrale, 10h	Célébration, journée mondiale pour la sauvegarde de la création
3	Liège, 10h	Commission Ministère et Vie des Prêtres
4	Maastricht, 18h	Célébration - Communauté De Kommel
5	Liège, 14h	Commission Diaconat
6	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
	Liège, 16h30	Fondation Aumônerie Catholique en Milieu de Soins de santé
7	Herve, 16h	Rencontre des confirmands
	Herve, 18h	Installation du nouveau doyen, Fabrice de Saint Moulin
8	Ans, 15h	Installation du nouveau doyen, Honoré Babaka
9	Liège, 9h45	Chapitre cathédral
	Liège, 14h	CA asbl évêché
	Liège, 17h	CA Fondation Saint-Lambert
12	Malines, 10h30	Conférence épiscopale
13-16	Madrid	Rencontre des religions pour la Paix
17	Liège, Cathédrale, 18h	Fête de saint Lambert
18	Ferrières, 16h	Rencontre Entraide et Fraternité
19	Liège 9h30	Commission Ministères Laïcs
20	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
	Juprelle 19h30	Conférence de Pierre-Yves Kairis
21	Rocourt, 10h30	Célébration - Départ des sœurs de St-Vincent-de-Paul
	Bouillon, 18h	Messe - Ordre du Saint-Sépulcre
22	Église de Sourbrodt, 10h30	Confirmations
23	Liège, 17h	Rentrée académique Centre diocésain de Formation
	Séminaire, 18h30	Célébration
24	Brialmont, 9h30	Conseil presbytéral
25	Liège, 9h30	Rencontre des nouvelles directions de l'enseignement
26	Huy, 17h	Conférence sur la Collégiale
27	Église d'Othée, 18h15	Rencontre avec les confirmands d'Alleur et d'Awans
28	Namur 9h30	AG Conseil interdiocésain des Laïcs
	Liège, 17h	Centenaire du Collège Saint-Barthélemy
29	Jupille, 10h	Confirmations
	Luxembourg, 15h	Ordination épiscopale de Mgr Leo Wagener

Octobre - Oktober 2019

1 ^{er}	Bruxelles, 14h	Commission Diaconie
4	Brialmont, 9h30	Rencontre Vicariat Évangile & Vie
	Liège, 18h30	50 ^e anniversaire du diaconat permanent
5	Welkenraedt, 18h	Confirmations
6	Liège, cathédrale, 10h	Messe pour le mois extraordinaire de la mission « Baptisés et envoyés »
7	Liège, 9h30	Bureau du Conseil presbytéral
8	Banneux, 17h	Rencontre et veillée de prière avec les prêtres
10	Malines	Conférence épiscopale
11	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
12	Waremmes, 10h	Célébration - 100 ans de Gatagara (Centre de Rééducation pour les jeunes handicapés du Rwanda)
13	Alleur-Awans, 10h	Confirmations
15	Liège, 10h	Commission Ministère et Vie des Prêtres
18	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
19	Banneux, 9h	Journée des acolytes
20	Berloz, 10h30	Confirmations
	Sainte-Julienne à Liège, 15h	Célébration du 50 ^e anniversaire de l'église
22	Brialmont, 9h30	Conseil presbytéral
24	Namur	Réunion évêques francophones
25-3/11	Jordanie	Pèlerinage - Ordre du Saint-Sépulcre

Fabriques d'église

I. Réunion ordinaire d'octobre - les dernières modifications budgétaires

Pour rappel: la réunion d'octobre est celle au cours de laquelle les fabriciens évoquent la situation des bâtiments et décident des réparations nécessaires.

C'est aussi l'occasion de faire le point sur les décisions communales au compte 2018 et au budget 2020, sur le versement des subsides au cours de l'année (2019) et la nécessité d'introduire ou non une modification budgétaire.

Vu les nouveaux délais de rigueur, c'est désormais dès le mois de septembre qu'il y a lieu de faire le bilan et de déterminer s'il faut ou non introduire des modifications budgétaires. Celles-ci doivent être introduites au plus tard pour le **15 octobre**. Les modifications budgétaires tardives ne seront acceptées que si l'administration communale consent à les examiner avant la fin de l'année.

Aucune modification budgétaire ne sera examinée par notre service au-delà de l'exercice.

En accord avec votre commune, les modifications budgétaires consistant en de simples compensations au sein d'un même chapitre, sans dépassement de crédit au total et donc sans majoration du subside, peuvent ne pas faire l'objet de dépôt de modifications budgétaires, mais être simplement signalées en remarques du trésorier dans le document comptable de l'année.

II. Tutelle sur les comptes et budgets de fabriques - précisions à propos des délais

Comme je l'indiquais dans le précédent journal officiel, la région wallonne a supprimé la suspension du délai en faveur des communes entre le 15 juillet et le 15 août (Décret du 4 octobre 2018, art.19). Beaucoup de communes s'en sont plaintes auprès de notre service, mais il nous est matériellement impossible d'examiner valablement 464 budgets si la remise de ceux-ci n'est pas étalée sur une période de 9 semaines (moyenne de 52 budgets par semaine sans compter les documents de comptes en retard et les modifications budgétaires).

Il est important d'attirer l'attention sur le fait que la décision de la tutelle doit parvenir aux intéressées dans les délais. Ainsi, la décision de l'Évêché doit parvenir dans les 20 jours calendrier à l'administration communale et la décision communale doit parvenir dans les 40 jours calendrier à partir de la réception de la décision de l'autorité diocésaine à la fabrique et à l'Évêché sous réserve de décision de prolongation. ***À défaut d'être réceptionnée dans ce délai, la décision communale pourrait être considérée comme nulle!***

III. Révision des fondations

Comme notre service bénéficie désormais d'une personne supplémentaire à mi-temps (Florence Pauly) pour la partie fabrique d'église, je lui ai confié, entre autres, la tâche de revoir les fondations de messes.

La dernière révision date des années 2010-2012 et vu la réduction des taux d'intérêts sur capitaux, il est nécessaire de revoir le montant des charges demandées, les revenus ne suffisant plus, la plupart du temps,

à exonérer le nombre de messes fixées.

Ce travail ne peut se concevoir que sur une certaine durée (2019-2020). Il vous sera réclamé une participation de 10 € pour laquelle vous recevrez un justificatif après paiement.

La modification du nombre de messes à exonérer entraîne une réduction de l'article 43 des dépenses. Cette correction n'aura lieu qu'à partir de 2020; elle ne nécessite pas une modification budgétaire pour ce poste seul.

IV. ASBL = Obligation d'information via le registre UBO

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le SPF Finances a mis en place *un registre des bénéficiaires effectifs*, aussi appelé « registre UBO » (Ultimate Beneficial Owner).

Toutes les associations sans but lucratif et les fondations sont concernées par cette législation (Loi du 18/09/2017, art.75 et l'AR du 30 juillet 2018, art.3 §2).

Un nouvel article 58/11 a été ajouté à la loi sur les ASBL du 27 juin 1921. Il précise les modalités de la transmission d'une série d'informations relatives aux bénéficiaires effectifs via le Registre UBO.

Pour être en règle, chaque ASBL doit avoir complété son registre UBO avant le 30 septembre 2019, via le portail My-MinfinPro, onglet « Applications », ou via le site Internet www.finances.belgium.be (onglet « E-services », registre UBO).

Qui sont les « bénéficiaires effectifs » des ASBL?

Il s'agit des personnes physiques suivantes:

1. les personnes membres du conseil d'administration;
2. les personnes qui sont habilitées à représenter l'association;
3. les personnes chargées de la gestion journalière de l'ASBL;
4. les personnes physiques ou, lorsque ces personnes n'ont pas encore été désignées, la **catégorie de personnes** physiques dans l'intérêt principal desquelles l'ASBL a été constituée ou opère (public cible général, ex: patients d'un hôpital);
5. toute autre personne physique exerçant par d'autres moyens le contrôle en dernier ressort sur l'ASBL (le SPF Finances n'a pas communiqué d'explications plus précises sur les personnes concernées).

Les cinq catégories de personnes devront être encodées dans le registre UBO. Si une personne physique relève de plus d'une catégorie, des enregistrements distincts par catégorie doivent être effectués.

NOTE: l'autorité publique dispose déjà des informations relatives aux catégories 1 à 3 par publication au Moniteur

Belge et à la Banque Carrefour des Entreprises (BCE).

Pour ces catégories, le SPF Finance développe actuellement un système de **pré-enregistrement** des données dans le registre UBO à partir des informations disponibles à la BCE.

Chaque ASBL devra alors vérifier si les données importées sont exactes et les valider. En cas d'erreur, il faudra procéder aux corrections nécessaires auprès de la BCE.

Il est conseillé aux ASBL de vérifier dès à présent si les informations publiées au Moniteur belge ainsi qu'à la BCE sont correctes, et si nécessaire d'apporter les éventuelles corrections avant que les données ne soient transférées.

Quelles sont les données à encoder?

- Nom et prénom;
- date de naissance;
- nationalité(s);
- adresse complète de résidence;
- date à laquelle il est devenu bénéficiaire effectif;
- numéro d'identification au Registre national des personnes physiques ou à la Banque Carrefour de la sécurité sociale et, le cas échéant, tout identifiant similaire donné par l'État où il réside ou dont il est ressortissant;
- la ou les catégorie(s) de bénéficiaire effectif dont la personne relève - en

encodant le nom et la date de naissance ou le numéro national d'une personne de nationalité belge, l'application retrouve la personne et encode ses données (à valider) -.

Attention: toute modification des bénéficiaires effectifs ou de leurs coordonnées doit être enregistrée endéans le mois dans le registre UBO. Il est conseillé aux ASBL de mettre en place une procédure au sein de l'association afin que toute modification des informations sur les bénéficiaires effectifs soit communiquée au registre UBO **dans le mois** et de les tenir à jour annuellement.

Qui peut compléter le registre UBO?

Un « mandat interne » peut être donné par les représentants légaux de l'asbl (repris nominativement à la BCE) à n'importe quel membre ou travailleur lié par un contrat de travail ou à un volontaire. Il doit s'agir d'une personne physique.

Un « mandat externe » peut être également confié à une personne morale (un Bureau comptable externe par exemple). Ce mandat sera vérifié.

Il faut être en possession d'une carte d'identité électronique pour se connecter à la plateforme en ligne MyMinFin, en suivant le lien « Registre UBO avec carte d'identité électronique (carte E-ID) », en vue de remplir la déclaration au nom de l'association.

Quelles sont les conséquences en cas de non-respect?

Les administrateurs sont susceptibles de condamnation en amendes administratives comprises entre 50€ et 5.000€.

Le SPF Finances effectuera des contrôles suite à une plainte ou un signalement ou encore spontanément.

Quid du RGPD?

Le SPF Finances assure qu'il respecte le RGPD et qu'il a pris les précautions nécessaires relatives à la protection des données personnelles reprises dans le registre UBO.

L'ASBL doit veiller au moins à informer les personnes physiques concernées que leurs données personnelles ont été reprises dans le registre UBO afin de se conformer à la législation en vigueur.

Article rédigé en collaboration avec *Wendy Fohr* (ADESIO), *Marc Collignon* et *Isabelle Leclercq* (Service du temporel)

V. CIPAR: Colloque d'octobre sur la statuaire en bois

Cette année le thème du colloque du CIPAR a pour objet la statuaire en bois. Il se tiendra à **Namur le samedi 19 octobre 2019** dans les bâtiments de l'université. Les renseignements suivront dans la newsletter.

Les fabriques d'église sont particulièrement concernées par cette thématique.

Mis à part l'angle historique, seront abordées les questions de conservation, de sécurisation et de mise en valeur de ce patrimoine.

Le problème de la conservation des objets en bois est réel; beaucoup sont attaqués par des insectes xylophages. La contamination au reste du mobilier est rapide si on n'y prend garde. Le colloque traitera de la question et des traitements adaptés.

En ce qui concerne la mise en sécurité de ces objets, force est de constater qu'il y a encore trop d'objets quasi à disposition, sans aucune mesure de sécurité. Sécurisation ne veut pas dire fermeture de l'édifice mais précautions à prendre. Une synthèse sera faite lors du colloque.

Seront également examinés les thèmes de la mise en valeur et de la restauration respectueuse de ce patrimoine.



Photo: Jan Kameníček
(CC BY-SA 4.0)

Isabelle Leclercq

- Monsieur l'abbé **Honoré BABAKA BA NZAU**, curé de l'Unité pastorale « Montegnée – Grâce », est en outre nommé doyen du doyenné d'Ans.
- Monsieur l'abbé **Guy BALAES**, doyen du Plateau de Herve et curé de l'Unité pastorale de Baelen – Welkenraedt, cesse ces deux fonctions et devient collaborateur du Vicaire épiscopal du Vicariat Évangile & Vie à partir du 1^{er} mars 2020.
- Monsieur l'abbé **Étienne BARUSANZE** devient curé de l'Unité pastorale de « La Vierge des Pauvres – Engis ».
- Monsieur **Romain BLANDIAUX** est nommé permanent pour la pastorale des personnes ayant un handicap sous la responsabilité de la Déléguée épiscopale de la santé pour un mandat de 5 ans (1^{er} septembre 2019 – 30 août 2024); il rejoint à ce titre la Commission Vicariale des personnes handicapées (CVPH).
- Monsieur l'abbé **Albert BRODEL**, curé de l'Unité pastorale « Montzen – Plombières », cesse cette fonction et est nommé curé de l'Unité pastorale de Bullange. Herr **Albert BRODEL**, Pfarrer des Pfarrverbandes « Montzen – Plombières (Blei-berg) » beendet diese Funktion und ist zum Pfarrer des Pfarrverbandes Büllingen ernannt.
- Monsieur l'abbé **Michel CAPÉ**, curé de l'Unité pastorale de Trois-Ponts – Stavelot, cesse sa fonction de curé des paroisses de la commune de Trois-Ponts et devient curé des paroisses de la commune de Stavelot dans ladite Unité pastorale.
- Monsieur **Jean-Philippe DE LIMBOURG**, actuellement et jusqu'au 1^{er} octobre 2019 responsable de l'équipe d'aumônerie de la Clinique des Frères Alexiens à Henri-Chapelle, est nommé adjoint du Vicaire épiscopal au Vicariat Évangile & Vie pour un mandat de trois ans renouvelable (1^{er} juillet 2019 – 30 juin 2022).
- Monsieur l'abbé **Fabrice DE SAINT MOULIN**, doyen du doyenné d'Ans et curé de l'Unité pastorale « Alleur – Loncin », cesse ces deux fonctions et devient doyen du Plateau de Herve et curé de l'Unité pastorale de « Herve – Douze en chemin ».
- Monsieur l'abbé **Jean DEWANDRE** est nommé curé de l'Unité pastorale de Stoumont et curé des paroisses de la commune de Trois-Ponts.
- Madame **Saveria DI TRAPANI** est nommée assistante paroissiale dans les paroisses de Saint-Hubert à Liège et de Saint-Nicolas à Saint-Nicolas.
- Monsieur l'abbé **Alain DUBOIS**, curé de l'Unité pastorale de « Herve – Douze en chemin », cesse cette fonction et devient curé de l'Unité pastorale de Baelen – Welkenraedt.
- Le Père **Rudy HAINAUX** sdb, curé de la paroisse de Saint-François-de-Sales à Liège, cesse cette fonction et est affecté à d'autres missions au sein de sa congrégation.
- Sœur **Anna HOA TRAN THI**, de la congrégation des Amantes de la Croix, est nommée assistante paroissiale dans l'Unité pastorale « Aigremont – Saint-Matthias ».



- Monsieur l'abbé **Vincent JEMINE**, curé de l'Unité pastorale « Notre-Dame-aux-Portes-du-Condroz », est nommé en outre responsable du Service diocésain des jeunes.
- Le Père **Gilbert KABONGO KABAMBA** osb, vicaire dans l'Unité pastorale de « Montegnée – Grâce », est nommé curé de l'Unité pastorale « Ephata – Aubel-Thimister-Clermont ».
- Madame **Isabelle LAMBLOTTE** est nommée assistante paroissiale dans l'Unité pastorale « Magnificat – Verviers-Sud ».
- Monsieur l'abbé **Didace MUBILIGI**, prêtre du diocèse de Muyinga (Burundi), vicaire dans l'Unité pastorale « Seraing – Ougrée », devient curé de l'Unité pastorale « Emmaüs – Hoëgne & Vesdre de Pepinster ».
- Monsieur l'abbé **Fulbert MUJIKE NKULU MUNGA**, curé de l'Unité pastorale de « La Vierge des Pauvres – Engis », cesse cette fonction et devient curé de l'Unité pastorale « Alleur – Awans ».
- Monsieur l'abbé **Eric NDEZE**, vicaire dans l'Unité pastorale Notre-Dame de Huy, achève son mandat de responsable du Service diocésain des jeunes et entame un cycle d'études en théologie.
- Monsieur l'abbé **Colomban NIYONSABA**, prêtre du diocèse de Nyundo (Rwanda), curé de l'Unité pastorale de Stoumont, cesse cette fonction et devient vicaire dans l'Unité pastorale de « Montegnée – Grâce ».
- Monsieur l'abbé **Benoît SADZOT**, curé de l'Unité pastorale « Ephata – Aubel-Thimister-Clermont », cesse cette fonction et est nommé curé de l'Unité pastorale de Lierneux.
- Monsieur **Dominique SERVAIS**, adjoint du Vicaire épiscopal du Vicariat Évangile & Vie, achève son mandat. Mgr l'Évêque le remercie de tout cœur pour ses longues années de service.
- Monsieur **Bruno STORDEUR**, frère coadjuteur salésien, est nommé conseiller catholique à l'IPPJ (Institution publique de protection de la jeunesse) de Fraipont.
- Monsieur l'abbé **Yves TCHOUMUDI**, ordonné prêtre du diocèse de Liège le 30 juin 2019, est nommé vicaire dans l'Unité pastorale de Malmedy.
- Le Père **Christian TSHALA WIKA** sdb est nommé curé de la paroisse de Saint-François-de-Sales à Liège.
- Monsieur l'abbé **Gérard TUMUSABYIMBABAZI**, prêtre du diocèse de Nyundo (Rwanda), curé de l'Unité pastorale « Emmaüs – Hoëgne & Vesdre de Pepinster », cesse cette fonction et est nommé curé de l'Unité pastorale « Montzen - Plombières ».
- Monsieur l'abbé **Jean-Claude WAROUX**, curé de l'Unité pastorale de Lierneux, cesse cette fonction et accède à la retraite. Mgr l'Évêque le remercie de tout cœur pour ses longues années de ministère presbytéral.

Sœur Jeannon KEUFGENS

.....

Sœur Jeannon Keufgens, née à Montzen le 30 janvier 1928, veuve de Julien Schyns, oblate séculière de la Commu-

nauté Saint-Jean depuis 1997 et ermite épiscopale depuis 2004 est décédée le 23 mai 2019.

Père Georges THILL

.....

Père Georges Thill, né à Bullange le 30 novembre 1935, ordonné prêtre le 8 septembre 1964 à Velaines, est décédé à Rhode-Saint-Genèse le 15 juin 2019.

Il était missionnaire Oblat de Marie Immaculée et professeur émérite à l'Université Notre-Dame de la Paix à Namur.

Père Joseph (José) JEANMART

.....



Le Père Joseph Jeanmart, Salésien de Don Bosco, est décédé le 18 juin 2019 après une très longue maladie. Il a été directeur de l'Ecole Don Bosco Liège, Provincial, Pré-

sident des Pouvoirs Organisateurs de Liège, Huy, Verviers et Directeur de la Communauté Salésienne de Liège.

« Tous les Anciens se souviendront du respect qu'il inspirait par sa seule présence. Merci Père Jeanmart pour ces années passées au service de "nos jeunes"! Lors des funérailles le samedi 22 juin, l'assistance nombreuse a voulu rendre un dernier hommage à celui qui, suivant les termes utilisés par le RP André Penninckx dans son émouvant sermon, est parvenu à transmettre à ceux qu'il rencontrait une 'densité de vie qui n'était pas anodine'. »

Site internet des anciens de Don Bosco

M. l'abbé Maurice TASQUIN

.....



L'abbé Maurice Tasquin, curé émérite qui résidait depuis deux ans en maison de repos à Ougrée, né à Verviers le 16 octobre 1932, est décédé le 24 juillet 2019.

« Entré au séminaire après avoir travaillé cinq ans comme aide-comptable, il a été ordonné en 1962 à l'âge de 30 ans. Son ministère, il l'a vécu essentiellement en paroisse, comme vicaire à Herstal ND, à Soumagne, à Verviers Saint-Remacle puis à Ans Saint-Martin; ensuite comme curé à Jupille Saint-Roch et encore à An-

drimont. Après quatre années d'enseignement de la religion à l'IPES Verviers, il redevient vicaire à Droixhe puis à Bellaire, puis curé à Vaux-Sous-Chèvremont et enfin prêtre auxiliaire à Fexhes-Slins et Slins avant d'accéder à la retraite à 77 ans dans le presbytère des Trixhes où il a encore rendu les services que sa santé lui a permis. Une chute l'a obligé à vivre ces deux dernières années en maison

de repos. Il lui arrivait de parler de sa foi avec le personnel, mais la plupart des résidents n'étaient plus à même d'avoir une conversation. Un sacré dépouillement pour un homme de cœur dont la vie a été faite de tellement de rencontres. Le nombre de visites d'anciens paroissiens qu'il recevait témoigne de l'impact qu'il a eu sur bien des générations de jeunes. »

Abbé Jacques Boever

Vicariats et services

Vicariat Annoncer l'Évangile

Un feu d'artifice d'animations et de formations



.....

« **Comment croiraient-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler? Et comment en entendraient-ils parler, s'il n'y a personne qui l'annonce? » (Rm 10,14)**

Cette phrase fonde tout l'effort de l'Église pour être, conformément à la mission reçue du Christ, témoin de Bonne Nouvelle: dans le monde de ce temps, dire une parole d'espérance et de foi et faire goûter à la joie de l'Évangile. Cette même phrase ouvre la charte du Vicariat « Annoncer l'Évangile » dont la mission est d'aider les communautés à s'acquitter de cette tâche si décisive, notamment sur les trois chantiers qui lui sont confiés: la catéchèse, la liturgie et le catéchuménat. Pour ce faire, au seuil de cette nouvelle année pastorale,

le Vicariat vous propose un feu d'artifice d'animations et de formations diverses et variées. Prenez d'ores et déjà bonne note de ces dates et rendez-vous.

Sur le front de la **catéchèse**, le Service multiplie les initiatives pour vous aider à mettre en œuvre les pistes d'action de la « catéchèse renouvelée ». Ainsi propose-t-il, le **jeudi 3 octobre** à 19h30, une rencontre, sous forme de **table ronde**, d'échange d'expériences autour de la catéchèse renouvelée: « 18 mois après la promulgation, où en sommes-

nous? » Le *samedi 16 novembre* (9h30) aura lieu une matinée de travail autour de la question des **baptêmes d'enfants** en âge de scolarité. Autre matinée d'approfondissement, le *samedi 8 février* (9h30) « Enfants, jeunes, adultes, **quelle(s) pédagogie(s)?** » Mieux connaître la « mentalité » de nos interlocuteurs pour mieux aller à leur rencontre! Dans un autre registre, le *jeudi 23 janvier* à 19h30, nous préparerons ensemble une **catéchèse communautaire** pour le carême. Enfin en partenariat avec le Centre diocésain de formation, est organisé un module de base (8h les *mercredis 6, 13, 20, 27 novembre*, 19h30): « Pour une catéchèse renouvelée. Les fondamentaux. » L'équipe du Service reste à votre disposition pour un accompagnement des initiatives locales pour avancer sur le vaste chantier catéchétique.

Le Service **Liturgie et Sacrement**, pour sa part, s'attellera, cette année, à la délicate question des répertoires de chants dans nos communautés. Dans un autre domaine, il a mis au point une animation nouvelle disponible sur notre site, pour travailler le lien entre liturgie et catéchèse en lien avec les pistes C.7 et C.10 de la « catéchèse renouvelée »: **la catéchèse au fil de l'année liturgique**. Le Service prévoit aussi un nouveau cycle de formation pour les laïcs en vue de la célébration des funérailles. Les dates ne sont pas encore fixées. Pour sa part, la cellule « acolytat » organisera sa traditionnelle **journée des acolytes**: ce sera le *samedi 19 octobre* de 9h30 à 17h00, à Banneux, autour du récit

d'Emmaüs en lien avec l'eucharistie. L'équipe attire aussi votre attention sur les cours accessibles à tous: « Initiation à l'univers des sacrements » (7 samedis, 10h30, à partir du 1^{er} février) et « Initiation à l'année liturgique » (3 jeudis, 17h30, à partir du 12 mars) qui méritent d'être connus.

Le Service **Catéchuménat**, lui, poursuit son action de sensibilisation pour l'accueil de ces personnes qui, adultes, demandent à devenir chrétiens et à recevoir le baptême. Il s'agit de conscientiser nos communautés et leurs pasteurs à cette réalité pleine d'avenir et de former laïcs et prêtres à un accompagnement adéquat. Le Service organise sa **rentrée pastorale** le *jeudi 26 septembre* autour du thème « Le catéchuménat, un chemin qui prend son temps ». Comme de coutume, il propose également aux catéchumènes et amis du catéchuménat sa **Journée du 11 novembre**; elle a cette fois pour sujet « Sacrements, gestes de l'homme, gestes de Dieu... ». En cours d'année, plusieurs **carrefours du catéchuménat** seront organisés dont le premier, fixé au *12 octobre*, qui a pour titre et thème « Catéchuménat avec et pour la communauté ». Enfin le Service a mis en ligne, il y a peu, huit brèves vidéos qui explorent le contenu de la foi chrétienne offrant un « **Voyage au pays de la foi** »; elles sont accompagnées de fiches pédagogiques pour en favoriser l'exploitation. Elles peuvent être utiles pour diverses animations de fond.

Pour tout ceci et pour bien d'autres informations encore, n'hésitez pas à consul-

ter notre site www.annoncerlevangile.be. Il vient d'être entièrement renouvelé pour en permettre une meilleure lisibilité et ainsi vous aider efficacement dans votre travail au service de l'Évangile.

« Comment proclamer sans être envoyé? Il est écrit: Comme ils sont beaux, les pas des messagers qui annoncent la Bonne nouvelle! »
(Rm 10,15)

Bonne année pastorale à tous avec enthousiasme, foi et compétence.

*Olivier Windels,
Vicaire épiscopal*

Vicariat de la santé

La pastorale de la santé rassemble ses acteurs

.....
À l'occasion de la rentrée pastorale, le vicariat de la santé annonce la couleur de son année par le biais d'une soirée tout empreinte d'humour.

Le Vicariat de la santé comprend à l'heure actuelle le service des Visiteurs (à domicile, en maisons de repos et en maisons de repos et de soins), les aumôneries d'hôpitaux généraux et de milieux psychiatriques et la pastorale avec les personnes handicapées. Vu cette diversité, il convient de relier, de rassembler et de permettre à tous les acteurs de cheminer dans leur engagement par le biais de formations transversales.

Durant une année et demi, le vicariat, en plus de ses formations habituelles, va proposer à tous ces acteurs, qu'ils soient bénévoles ou rémunérés, des temps de formation autour du thème de la vie d'équipe. Différentes approches seront travaillées (approche anthropologique et théologique, com-

munication non violente, relecture pastorale et vie d'équipe en Église...).

Les acteurs du vicariat sont invités le **26 septembre, 18h30**, à une soirée festive qui visera tant à se réjouir qu'à présenter le programme de l'année. Nous faisons le pari que l'auto-dérision se marie particulièrement bien avec la spiritualité, aussi aurons-nous la joie d'accueillir un humoriste. Une invitation est envoyée aux personnes

dont le vicariat a les coordonnées. Prière de transmettre celle-ci à toutes les personnes concernées.

Tous peuvent s'inscrire en contactant le secrétariat (04/230.31.54 – secretariat.sante@evechedeliege.be).

Caroline Werbrouch



28-29 septembre 2019: Projets pastoraux du diocèse

La collecte du dernier week-end du mois de septembre (anciennement organisée lors du weekend de la Pentecôte) est destinée aux besoins pastoraux de notre diocèse. Cette année je voudrais qu'on soutienne prioritairement le Service des visiteurs et des visiteuses de malades, dans tout ce qu'il organise pour l'accompagnement et la formation des visiteurs et des visiteuses. Ceux-ci sont au nombre de près de 1000 personnes, engagées bénévolement dans chaque Unité pastorale au service des malades. L'accompagnement et la formation de ces bénévoles demandent du personnel disponible et du matériel de formation bien à jour. Cet encadrement est pris en charge par le Vicariat de la santé, qui a aussi la charge de l'aumônerie dans les hôpitaux, les maisons de repos et les maisons de soin psychiatrique. Merci d'avance pour votre générosité!

*Votre évêque,
Jean-Pierre Delville*

28.-29. September 2019: Pastoralprojekte des Bistums

Die Kollekte an diesem letzten Wochenende im September (die in der Vergangenheit am Pfingstweekende durchgeführt wurde), findet zugunsten der pastoralen Projekte unserer Diözese statt. In diesem Jahr bitte ich Sie vor allem um Unterstützung der Krankenbesuchsdienste, die die Begleitung und Schulung ihrer Mitarbeiter eigenständig organisieren. Hier handelt es sich um beinahe 1000 Menschen, die in jedem Pfarrverband ehrenamtlich im Dienst der Kranken stehen. Die Begleitung und Schulung dieser Freiwilligen erfordert verfügbares Personal und aktuelles Schulungsmaterial. Diese Unterstützung wird vom Vikariat für Gesundheit geleistet, das auch in Krankenhäusern, Alters- und Pflegeheimen für die Seelsorge zuständig ist. Vielen Dank im Voraus für Ihre Großzügigkeit!

*Ihr Bischof,
Jean-Pierre Delville*



Table des matières

Mot de l'Évêque - Wort des Bischöfs 2

Saison de la création
et envoi en mission 2

Jahreszeit der Schöpfung
und missionarischer Auftrag 4

Agenda de l'Évêque 6

Fabriques d'église 7

I. Réunion ordinaire d'octobre -
les dernières modifications
budgétaires 7

II. Tutelle sur les comptes
et budgets de fabriques -
précisions à propos des délais 8

III. Révision des fondations 8

IV. ASBL = Obligation d'informa-
tion via le registre UBO 9

V. CIPAR: Colloque d'octobre sur
la statutaire en bois 11

Nominations 12

Notices de décès 14

Vicariats et services 15

Vicariat Annoncer l'Évangile:
Un feu d'artifice d'animations et
de formations 15

Vicariat de la Santé:
La pastorale de la santé
rassemble ses acteurs 17

Collectes prescrites - Vorgeschiedene Kollekten 18

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS

Les textes et leurs illustrations doivent rentrer au plus tard le **26 septembre 2019** pour le numéro de novembre-décembre 2019 au Service de Presse et de Communication du diocèse de Liège (communication@evechedeliege.be).

ÉGLISE DE LIÈGE: 97^e année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:
Ralph SCHMEDER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION: Marc DAHM

COMITÉ DE RÉDACTION:
Fina KEIFENS, Emil PIRONT,
Dominique SERVAIS, Thierry DE GYNS,
Martine LEWIS-LETESSON, Ludovic FRANCK

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:
Alphonse BORRAS, Marc COLLIGNON,
Mgr Jean-Pierre DELVILLE, Wendy FOHN,
Isabelle LECLERCQ, Carmelina VOLPE,
Caroline WERBROUCK, Olivier WINDELS

RÉDACTION – ADMINISTRATION:
Service de Presse et de Communication
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège
Tél.: 04/223.15.26
Secrétariat: communication@evechedeliege.be
Direction: ralph.schmeder@rcf.be

MISE EN PAGE
Ludovic Franck

IMPRESSION
Imprimerie Raymond Vervinck&fils
Rue de la Câblerie 9 (Coronmeuse), 4000 LIÈGE
Tél.: 04/343.33.86 – www.vervinck.com

ABONNEMENTS:
« DIMANCHE – EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et
« EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement simple papier: 42 €
• Abonnement soutien papier: 65 €
Par virement sur le compte
BE09 7320 2154 4357
au nom de Cathobel asbl:
Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre
Contact: abonnement@cathobel.be
Tél.: 010/23.59.00 – Fax: 010/23.59.08

Possibilité pour les germanophones:

ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE –
BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement individuel: 30 €
• Abonnement de soutien: 50 €
• Abonnement pour l'étranger: 40 €
Par virement sur le compte
BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)
au nom de l'Évêché de Liège asbl
Contact: Secrétariat Économat
Tél.: 04/230.31.62

21/6 à Liège: procession de la Fête-Dieu.



21/6 à la cathédrale:
Nightfever de la Fête-Dieu.



19/7 à Cornillon: célébration
avec les évêques chinois.



24/6 à Banneux: messe
internationale de la Fête-Dieu.



18/6 nach Steyl: Ausflug
der Priester Ostbelgiens.



30/6 à la cathédrale: ordination
presbytérale d'Yves Tchoumoudi.

